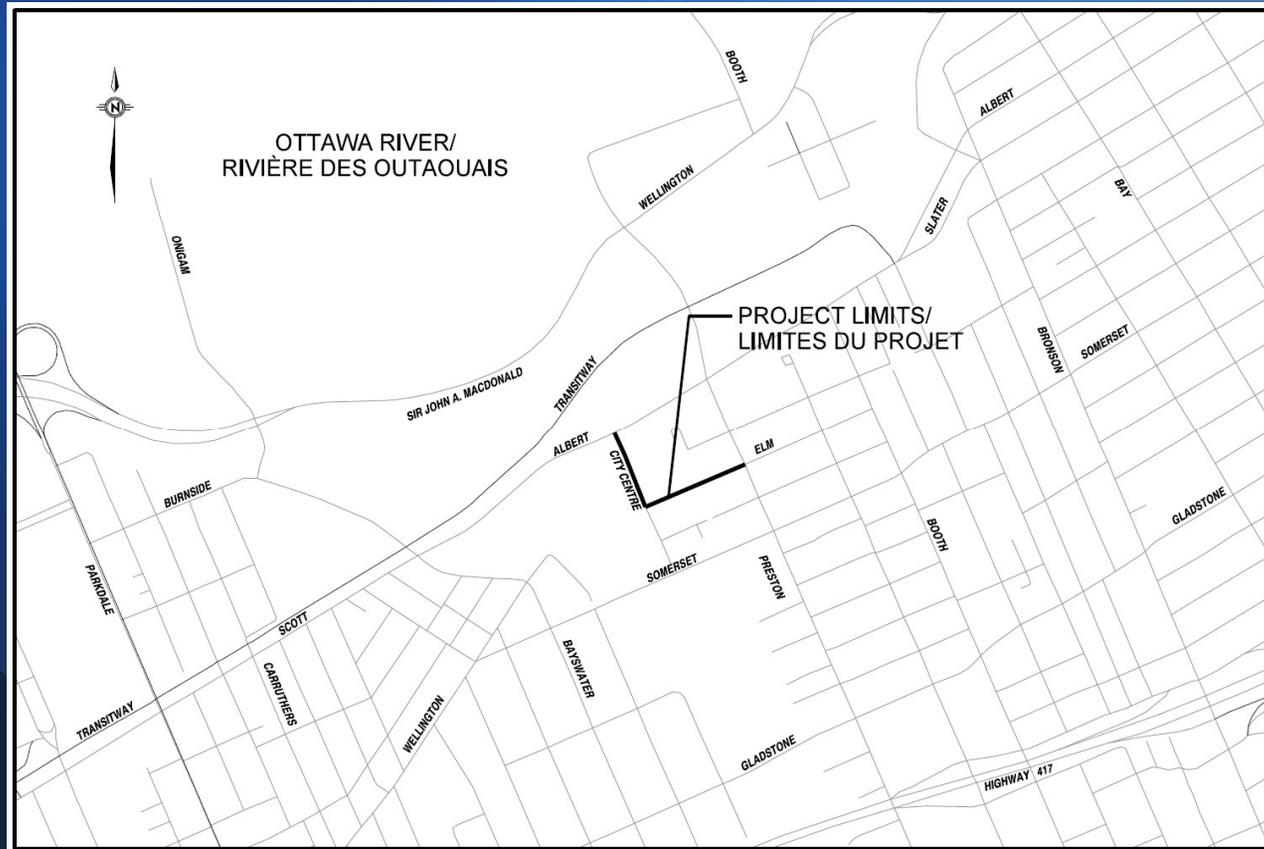


# Réfection intégrée de l'avenue City Centre et de la rue Elm Ouest

Séance d'information publique  
Le 13 décembre 2022



# Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, dans la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

# Bienvenue

La Ville d'Ottawa prévoit de remplacer la conduite d'eau principale, les égouts et le revêtement des chaussées de l'avenue City Centre et de la rue Elm Ouest.

L'infrastructure souterraine arrive à la fin de sa durée de vie et doit être remplacée. Les travaux effectués sur cette infrastructure nous donnent l'occasion de restaurer l'infrastructure de surface, notamment en installant de nouveaux trottoirs en béton, en réasphaltant la chaussée, en plantant des arbres, en ajoutant des mesures de modération de la circulation et en créant des aménagements cyclables sur l'avenue City Centre.

Les travaux devraient commencer au printemps 2023 (sous réserve de l'approbation du financement du projet).

L'objectif de la présente séance d'information publique est de vous faire part du concept proposé, de recueillir vos commentaires et d'informer les résidents du calendrier du projet.

## **Calendrier provisoire**

- Période d'appel d'offres : début 2023
- Début des travaux : printemps 2023
- Achèvement des travaux : été 2024

# Aperçu du projet

Les travaux proposés comprennent ce qui suit.

## **Avenue City Centre (200 m) — entre la rue Albert et la rue Elm**

- Remplacement de la conduite d'eau principale
- Remplacement de l'égout unitaire actuel
- Reconstruction complète de la route, y compris les trottoirs en béton et les bordures ainsi que l'ajout de voies cyclables
- Mise en œuvre de mesures de modération de la circulation, notamment des dos d'âne allongés et une intersection surélevée à la hauteur de la rue Elm
- Remplacement de la conduite d'eau principale et des conduites de raccordement des égouts jusqu'à la limite des propriétés

## **Rue Elm (230 m) — entre l'avenue City Centre et la rue Preston**

- Remplacement de la conduite d'eau principale
- Réinstallation de bornes d'incendie sur le côté sud de la rue Elm
- Remplacement de l'égout unitaire actuel
- Reconstruction complète de la route, y compris des trottoirs et des bordures en béton
- Mise en œuvre de mesures de modération de la circulation, notamment un dos d'âne allongé et des avancées de trottoir.
- Remplacement de la conduite d'eau principale et des conduites de raccordement des égouts jusqu'à la limite des propriétés.

# Gestion de la circulation et accessibilité

Pendant les travaux sur l'avenue City Centre et la rue Elm, des fermetures de rue avec rétrécissement à une seule voie seront nécessaires. L'entrepreneur responsable des travaux assurera la régulation de la circulation pendant les heures de travail.

Pour faciliter le déroulement des travaux et permettre l'accès aux résidences et aux entreprises situées dans la zone du chantier, la fermeture à mi-pâté de la rue Elm pourrait devoir être ouverte temporairement.

De brèves restrictions de l'accès aux entrées de cour seront nécessaires pendant les travaux relatifs aux égouts ou à la conduite d'eau principale ainsi que pendant l'asphaltage de la chaussée et la mise en place du trottoir en béton. Les résidents dont les entrées de cour seront bloquées se verront offrir des vignettes de stationnement sur rue.

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. L'accès aux maisons et aux commerces pour les piétons sera maintenu en tout temps. N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de projet si vous avez besoin de mesures d'adaptation ou d'une aide en raison d'un handicap dans le cadre des travaux à venir.

# Répercussions des travaux

Les travaux réalisés dans le cadre de ce projet généreront un bruit de chantier normal. Le Règlement sur le bruit de la Ville d'Ottawa (2017-255) autorise les activités de construction entre 7 h et 22 h les jours de semaine. Le samedi, les travaux sont autorisés entre 7 h et 22 h, tandis que le dimanche et les jours fériés, ils le sont entre 9 h et 22 h.

Afin de permettre l'achèvement des travaux dans les délais impartis, le stationnement sur rue pourrait être restreint pendant la durée des travaux. Des panneaux seront installés au moins 24 heures à l'avance.

Les propriétés situées le long de l'avenue City Centre et de la rue Elm bénéficieront d'un branchement d'eau temporaire pendant le remplacement de la conduite d'eau principale.

**Les conduites de raccordement d'eau et d'égout seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés.** Les aménagements paysagers privés, les entrées de cour et les allées piétonnières qui ont été endommagés seront remis en état au besoin.

# Merci!

Nous vous remercions de votre participation. Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires par courriel d'ici le 6 janvier 2023.

Tous les renseignements et commentaires reçus seront conservés dans nos dossiers durant la phase de conception et pourront être inclus dans les documents de conception. Exception faite des renseignements personnels, tous les commentaires formulés seront intégrés au domaine public.

## **Gestionnaire de projet de la Ville**

Mario Kotowski, ing.  
Ingénieur principal,  
Construction et Design municipaux  
Direction générale des services d'infrastructure et d'eau  
100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8  
Téléphone : 613-580-2424, poste 26075  
Courriel : [mario.kotowski@ottawa.ca](mailto:mario.kotowski@ottawa.ca)

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande, à l'adresse :  
[www.ottawa.ca/formataccessible](http://www.ottawa.ca/formataccessible).

